

DÉLIBÉRATION 18-268

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 septembre 2018

Date de la convocation : 18/09/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Absents excusés : M. Claude BOSIO, Mme Hermine PRIVAS, M. Adrien RUBAGOTTI.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, M. Christophe CHARLES à M. Bernard LOUIS, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN à Mme Michèle CEDRIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, M. Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, Mme Maryline SILVESTRE à M. Pascal CHAUMARTIN, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Modification des représentants de Vienne Condrieu Agglomération au sein du Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Suite à l'installation du nouveau conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération le 4 janvier 2018, la nouvelle Agglomération a désigné ses représentants dans les structures extérieures dont elle est membre.

Le 24 janvier 2018, elle a notamment procédé à l'élection des représentants de Vienne Condrieu Agglomération au sein du Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise (SMT AML), comme suit :

Délégués titulaires :

- Thierry KOVACS
- Virginie OSTOJIC

Or la Région Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité modifier ses représentants au sein du SMT AML en désignant notamment Monsieur Thierry Kovacs.

Il convient donc pour Vienne Condrieu Agglomération de désigner un nouveau représentant pour remplacer Monsieur Thierry Kovacs au sein du syndicat.

Composé uniquement d'autorités organisatrices de transports, le SMT AML est un syndicat mixte qui réunit la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL), Saint-Étienne Métropole, la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et Vienne Condrieu Agglomération.

Ce syndicat étant un syndicat mixte "ouvert", les statuts déterminent les conditions de désignation des délégués des communes et des EPCI chargés de les représenter. Les statuts du SMT AML ne prévoient pas de modalités particulières pour l'élection des représentants par Vienne Condrieu Agglomération.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L.1231-10 à 13 du Code des Transports,

VU l'arrêté interpréfectoral n°38-2017-11-17-007 (Isère) et n°69-2017-11-17-001 (Rhône) du 17 novembre 2017 approuvant la fusion au 1^{er} janvier 2018 de ViennAgglo et de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu et de l'intégration de la commune de Meyssiez,

VU les statuts en vigueur de Vienne Condrieu Agglomération,

VU les statuts en vigueur du syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise,

VU la délibération n°18-75 du 24 janvier 2018 portant désignation des représentants de Vienne Condrieu Agglomération au sein du SMT AML,

VU l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A LA MAJORITE (5 ABSTENTIONS)** :

PROCEDE à l'élection d'un nouveau délégué titulaire au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise (SMT AML) en remplacement de Monsieur Thierry KOVACS.

DESIGNE Madame Michèle CEDRIN pour remplacer Monsieur Thierry KOVACS au sein de ce syndicat.

Les membres titulaires du SMT AML sont donc :

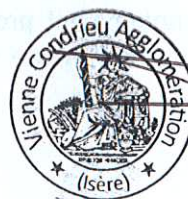
- Michèle CEDRIN
- Virginie OSTOJIC

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 25 septembre 2018

Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le
et a été publiée le

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Thierry KOVACS